

Le Bureau communautaire s'est réuni le 26/09/2024, sur convocation du Président envoyée le 18/09/2024.

Présent(e)s : F. CHARTREUX, R. SILLAIRE, L. GUYOT, D. PICARD, E. PAYEUR, J. BOCANEGRA, P. MONALDESCHI, JL STAROSSE, JL. CLAUDON, E. POIRSON, M. GUEGUEN, X. COLIN.

Excusé(e)s : A. HARMAND, JP. COUTEAU, C. SAUVAGE, O. HEYOB, R. ARNOULD

BU2024-44 – FINANCES (7.10 - DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR DIVERS PROJETS D'AMELIORATION DU RESEAU D'EAU POTABLE

Au regard des aides pouvant être apportées par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse dans le cadre de son 11^{ème} programme (et du 12^{ème} en préparation) et par la Région Grand Est dans le cadre d'un plan d'aides mis en place en 2022, les opérations suivantes, programmées pour la fin de cette année et l'année prochaine, pourraient faire l'objet de l'octroi de subventions, étant précisé que les montants de ces travaux, déjà présenté dans le cadre de l'élaboration des budgets, ont été actualisés :

Opérations	Coût estimé (HT)	Taux et montant (HT) d'aides attendues par l'Agence de l'eau	Taux et montant (HT) d'aides attendus par la Région (HT)	Montant total des subventions attendues (HT)
Renouvellement des conduites d'eau potable de l'avenue Général Leclerc à Dommartin-lès-Toul	Travaux : 450 000 € Etudes : 15.000 €	20 % 93 000 €	4,3 % 20 000 €	113 000 €
Renouvellement des conduites d'eau potable de la rue François Mitterrand à FOUG	Travaux : 800 000 € Etudes : 15.000 €	20 % (base estimation à 630 k€) 126 000 €	2,4 % 20 000 €	146 000 €
Renouvellement des conduites d'eau potable de la Grande rue à LUCEY	Travaux : 580 000 € Etudes : 15 000 €	20 % 119 000 €	3,4 % 20 000 €	139 000 €

En conséquence, le Bureau communautaire est invité à :

- Autoriser le Président à solliciter l'accompagnement financier de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de la Région Grand Est pour les projets énumérés ci-dessus,
- Autoriser le Président à solliciter des subventions auprès d'autres financeurs potentiels (Département, ...) pour ces projets,
- Autoriser le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Delibération adoptée à l'unanimité.